

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION POITOU-CHARENTES
Bulletin technique n°15 du 27 Mai 1999 - 2 pages

POIS : stade floraison à gousses pleines

Pucerons verts

Les captures reprennent à la tour. Les pucerons sont présents sur la majorité des parcelles. Les notes sont comprises entre 1 et 2 (Dossier Avertel page 22).

Surveillez les parcelles au stade au début floraison (non protégées à ce jour) et intervenez si vous atteignez le seuil de 30 pucerons par plante.

Tordeuses

Le seuil pois de consommation est atteint ou va l'être dans 4 pièges sur 8. Les parcelles les plus précoces arrivent au stade gousses pleines du second niveau florifère.

Un traitement est conseillé au stade gousses pleines du second niveau florifère sur la façade atlantique et dans la plaine de Neuville, Cissé et Mirebeau. Utilisez un produit mixte si vous avez des pucerons.

Maladies

Les indications du bulletin précédent restent valables.

CEREALES

BLE : stade floraison

Maladies foliaires

Les observations récentes confirment la **progression de la septoriose** dans les parcelles du réseau (elle est présente sur 40 à 60 % des F2).
La **rouille brune** ne se manifeste pratiquement qu'en Charente-Maritime.

Les interventions ont dû être effectuées pour maintenir une protection de haut niveau (voir bulletin précédent).

Pucerons

Les captures à la tour sont insignifiantes et les populations en parcelles restent très faibles.

Maintenir la surveillance jusqu'au stade laiteux-pâteux (le seuil d'intervention est d'un épi sur 2 porteur de pucerons).

TOURNESOL : stade 2 à 6-7 paires de feuilles

Pucerons

Les populations sont globalement en progression mais restent hétérogènes :

- **40 à 90 pucerons/plante** en Centre Vienne en parcelles à 4-6 paires de feuilles (quelques parcelles restent peu infestées avec 10 pucerons/plante) ;
- **10 à 30 pucerons/plante** en Charente-Maritime.

L'intervention est à envisager en fonction de l'évolution des populations et de la gravité des symptômes notamment aux stades jeunes (voir bulletin du 06 Mai).

Mildiou

Enquête sur l'évolution des races

Afin de détecter l'apparition de nouvelles races et de suivre l'évolution éventuelle de la résistance au traitement de semences, des observations en parcelles seront effectuées par les agents du SRPV du 10 Juin à la mi-Juillet .

Pour permettre des prélèvements en vue d'analyses approfondies, il serait nécessaire de nous signaler les **parcelles nettement attaquées** (plus de 10 % de pieds atteints en variétés sensibles ou présence de symptômes en variétés résistantes). Nous contacter par téléphone ou fax en précisant vos coordonnées, la variété et le traitement anti-mildiou effectué sur les semences.

MAÏS
Sésamie :
Intervenir en zone à risque élevée

TOURNESOL
Pucerons :
A surveiller

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de POITOU-CHARENTES

Directeur-Gérant : JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470





Phomopsis

Le suivi biologique est mis en place selon les modalités habituelles.

Le suivi des projections de spores est effectué à partir de pièges situés à Vouillé (79), Sainte Soulle (17) et Biard (86).

La maturation des périthèces a progressé rapidement ; les conditions climatiques d'Avril-Mai ayant été très favorables.

MAÏS : stade levée à 6 feuilles

Sésamie

Des captures (peu nombreuses en général) sont intervenues dans la plupart des piéges de Charente-Maritime et du Sud Charente.

Pour le maïs destiné à la consommation ou à l'ensilage les préconisations sont les suivantes :

*- **Dans la zone à risque élevé** (Sud Ouest Charente-Maritime) : la stratégie à 2 applications est à mettre en œuvre avec une première intervention à demie dose du **31 Mai au 2 Juin** ;*

***Remarque** : Pour les parcelles ayant dépassé le stade 7-8 feuilles, il est préférable de s'orienter vers une application unique à pleine dose à effectuer du 10 au 12 Juin (date à confirmer dans le prochain bulletin).*

*- **Dans les zones à risque moyen** (Autres secteurs de Charente-Maritime, secteurs de Mansle, Aigre, Rouillac en Charente) **et faible** (S Charente, extrême Sud Deux-Sèvres), il convient de surveiller les parcelles à risque (semis tardifs, cultures dérobées...) et d'intervenir en présence de pieds de ponte.*

Dans ces zones, l'intervention pourra se faire en un seul passage vers les 13-15 Juin si les pontes sont observées après le 2 Juin dans les parcelles ayant dépassé le stade 7-8 feuilles (voir les prochains bulletins qui pourraient modifier légèrement cette date selon l'évolution des température).

***Attention** : Ne pas traiter aux heures les plus chaudes de la journée.*